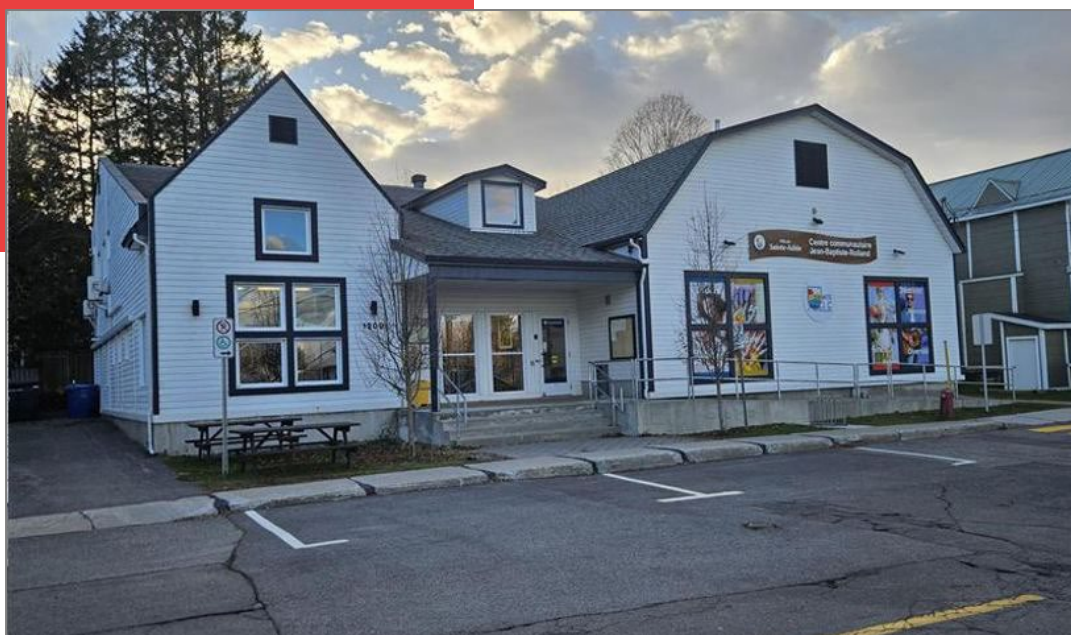




# Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland

## LOCATION DE SALLES



### Pour réserver les salles du Centre communautaire

- Contacter le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Sainte-Adèle :
  - Remplir le formulaire en ligne [ICI](#)
  - Par téléphone : 450-229-2921, poste 7244
  - Par courriel : [loisirs@vdsa.ca](mailto:loisirs@vdsa.ca)
  - En personne, au 1200, rue Claude-Grégoire, Sainte-Adèle, QC J8B 1E9
- Stationnement | rues avoisinantes
- Accessible aux personnes à mobilité réduite | 2 places stationnement en face au bâtiment



WiFi gratuit



# Salle Cécile Paradis

Nombre maximal de personnes admises : **150 personnes**

Située au rez-de-chaussée. Elle est idéale pour formation, célébration d'anniversaires, funérailles, fête de famille, cours de danse, etc.

Possibilité d'être scindée en deux (2) parties pour de plus petits groupes (60 personnes).

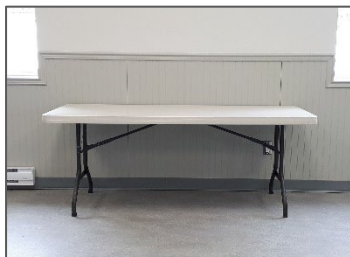
Dimensions approximatives grande salle : 30 pi de largeur x 65 pi de profondeur

Dimensions approximatives demi-salle : 30 pi de largeur x 32 pi de profondeur

## Matériel disponible (sans frais)

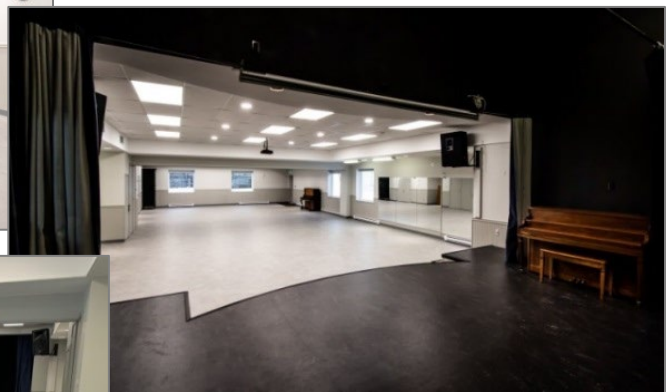
---

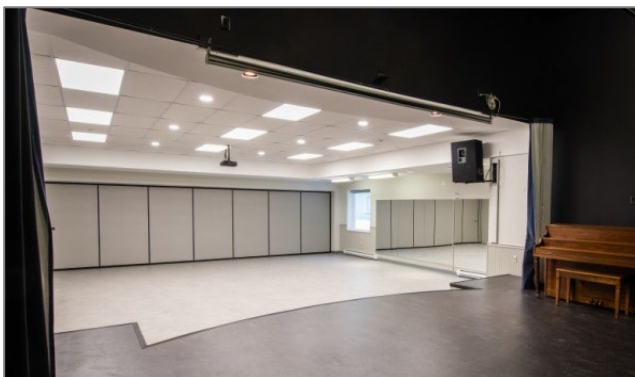
- Vestiaire
- 26 tables rectangulaires 3' x 6', d'une capacité de 6 à 8 personnes par table
- 150 chaises pliantes
- Système de son (prise HDMI ou écouteurs/jack), projecteur



## Version salle complète

---





Salle Cécile Paradis

A

Demi-salle avant, avec scène



Salle Cécile Paradis

B

Demi-salle arrière



## Cuisine communautaire



Un (1) espace cuisine (réfrigérateur commercial, 2 fours, ustensiles, cafetière 12, 42 et 100 tasses, lavabos, lave-vaisselle commercial)

Disponible avec une location de salle (demi ou complète)

Dimensions approximatives : 13 pi de largeur x 14 pi de profondeur

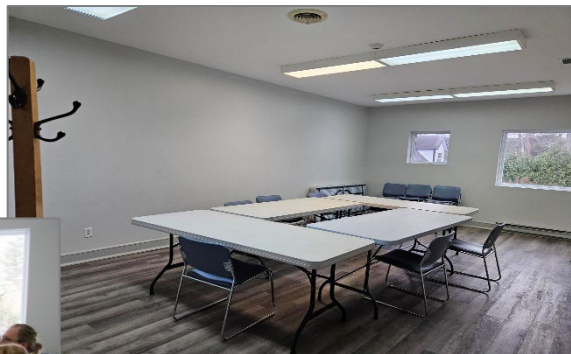


## Salle de réunion

A

(2<sup>e</sup> étage)

- Salle pour 12 à 15 personnes.
- Elle est idéale pour tout type de réunions, ateliers de création, formation, etc.
- Dimensions approximatives : 13 pi de largeur x 23 pi de profondeur



### Matériel disponible (sans frais)

- Vestiaire sur roulette
- 5 tables rectangulaires
- 24 chaises
- Salle de bain à l'étage

## Salle de billard



(Sous-sol)

Inscription annuelle pour profiter de l'emplacement, selon l'horaire établi.  
Possibilité de location à l'heure pour événement.

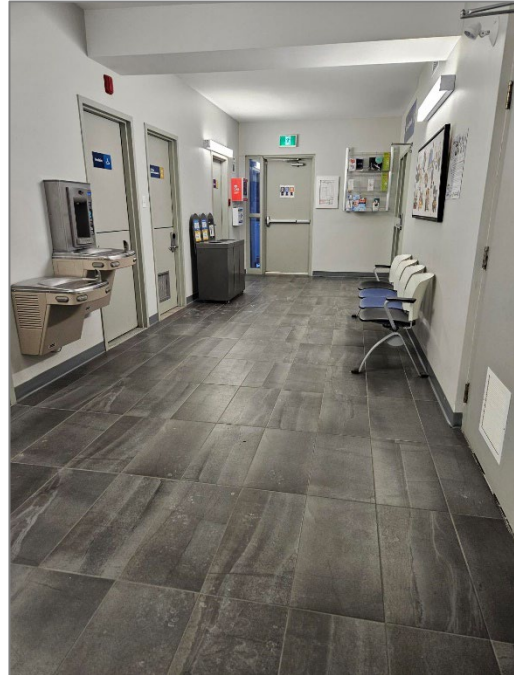


## Hall d'entrée

---



Escalier pour monter vers la salle de réunion A (2<sup>e</sup> étage).



Espace menant vers la salle Cécile Paradis (à droite) et la cuisine et le vestiaire (à gauche)

## Conditions de location

---

1. Le locataire devra se présenter au bureau du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, la veille, afin de se procurer la clé/puce d'accès nécessaire. Si l'événement a lieu un samedi ou dimanche, les clés seront disponibles à compter du mercredi précédent;
2. Le locataire s'engage à faire un usage normal des locaux et des équipements. Tout dommage causé à la propriété par un usage abusif sera à la charge du locataire;
3. Il est interdit de lancer des confettis à l'intérieur ou à l'extérieur de l'immeuble;
4. Il est interdit de décorer d'aucune façon et avec aucun matériel sur les murs, la salle ou l'entrée du centre communautaire; Il est interdit de suspendre ou d'accrocher quoique ce soit aux plafonds suspendus;
5. Aussitôt terminé, le locataire prendra les dispositions pour transporter hors de l'immeuble les équipements, nourriture et/ou boisson lui appartenant dans le conteneur;
6. Le locataire a la responsabilité d'obtenir son permis de boisson (réunion – vente seulement), si nécessaire, auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) ([www.racj.gouv.qc.ca](http://www.racj.gouv.qc.ca)) ;
7. Les frais ENTANDEM (licences RÉ : SONNE et SOCAN) sont inclus dans la location;
8. En cas de bris ou de non-respect des clauses ci-haut mentionnées, le locataire devra, le cas échéant, défrayer les coûts préalablement identifiés par le responsable du Service des loisirs.

## Tarification

- Un dépôt non remboursable correspondant à 25% du montant total de la réservation (taxes incluses) doit être perçu à la signature du contrat.
- Le montant total de la réservation doit être payé au maximum 30 jours avant la date de la location (soit 75% s'il y a eu dépôt ou 100% si la réservation est réalisée moins de 30 jours avant la date de la location).
- Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler la réservation en tout temps, pour une raison majeure, le locataire sera avisé dès que possible et celui-ci sera remboursé à 100 %.

| Location incluant tables, chaises et vestiaire                                                                                | Tarif à l'heure (minimum 2 h |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|
|                                                                                                                               | Résident                     | Non-Résident |
| Salle Cécile-Paradis                                                                                                          | 40 \$                        | 54 \$        |
| Salle Cécile-Paradis + cuisine                                                                                                | 50 \$                        | 67.50\$      |
| Demi-salle A ou B                                                                                                             | 20 \$                        | 27 \$        |
| Demi-salle A ou B + cuisine                                                                                                   | 35 \$                        | 47.25 \$     |
| Salle de réunion A (2 <sup>e</sup> étage)                                                                                     | 15 \$                        | 20.25 \$     |
| Salle de billard (sous-sol)                                                                                                   | 15 \$                        | 20.25 \$     |
| TOUS LES TARIFS DE LOCATION SONT PLUS TAXES                                                                                   |                              |              |
| Permis de réunion : Régie des alcools, des courses et des jeux   seulement si vente à l'externe<br>Aucune nappe de disponible |                              |              |

## Particularités

- Si OBNL (organisme à but non lucratif) reconnu par la Ville (politique de reconnaissance et de soutien des organismes) : GRATUIT
- Si pour funérailles d'un(e) résident(e) : GRATUIT

